



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Haute-Corse

Commune : Piedicroce

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle de confrérie Santa Devota

Monument(s)

Appellation : Chapelle de confrérie Santa Devota

Protection : classement

Arrêté : classement le 12/10/1976

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.